



CABINET
Service communication

vendredi 3 juillet 2015

POPULATION ROM À MARSEILLE : Évacuation d'un campement rue Masséna à Marseille (3^{ième} arr.)

Le Préfet des Bouches-du-Rhône tient à rappeler les circonstances exceptionnelles qui ont conduit à l'évacuation des familles installées de manière illicite 2 rue Masséna dans le 3^{ième} arrondissement de Marseille.

L'opération d'évacuation de la caserne Masséna s'est effectuée en urgence compte-tenu du danger grave et imminent auquel était exposé les familles.

Le bâtiment a fait l'objet d'une évaluation par un expert près le tribunal administratif, mandaté par la ville de Marseille, suite à l'évaluation du risque effectuée conjointement par l'Etat, le bataillon des marins pompiers et la ville de Marseille.

Les désordres constatés dans le bâtiment principal : risques de chute de tuiles, plafonds et bâtiment menaçant de s'effondrer, escaliers dépourvus de garde corps témoignant d'une dégradation globale de la structure bâtie, ont conduit la ville de Marseille à prendre un arrêté de péril grave et imminent.

Au total, ce sont 140 personnes présentes sur le site dont 60 enfants qui étaient exposés à des chutes et accidents potentiels compte-tenu de l'état du bâti.

Cette situation d'urgence exceptionnelle et la volonté de protéger les occupants ont motivé une adaptation de l'application de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 qui prescrit la mise en œuvre d'un travail de diagnostic et d'accompagnement social préparatoire à l'exécution de la décision d'expulsion des campements illicites.

C'est dans ce contexte particulier que le SAMU social de la ville de Marseille ainsi que le service 115 sont intervenus en parallèle de l'intervention des forces de l'ordre pour procéder au repérage des familles vulnérables nécessitant une mise à l'abri hôtelière de 6 nuits renouvelables. Des orientations ont donc pu être faites en urgence et les familles ont été ainsi véhiculées par le SAMU jusqu'aux hôtels.

A l'arrivée des forces de police, le bâtiment occupé était vide. Il n'a donc été procédé à aucune évacuation. Seules 13 personnes attendaient devant le bâtiment et ont été prises en charge par le SAMU social

Des bouteilles d'eau et des produits de première nécessité ont été distribués aux familles compte-tenu de la période de fortes chaleurs annoncées sur le département dans les jours à venir.